



**PV n°2 DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR  
30/11/2019**

*Olympiade 2016/2020 - Saison 2019/2020*

---

**Présents :** Viviane LE THOMAS - Arnaud CONAN - Charles Edouard LARRIBE - Éric LE COZ - Gérard MABILLE – Sandrine METAYER - Alain RIBOUS

**Représentants comités départementaux :** Florence RAMARD (titulaire CDVB35) - Olivier PRIGENT (titulaire CDVB29) - Christophe GRAIGNIC (titulaire CDVB56)

**Excusés :** Odile AVIGNANT (titulaire CD22) - Robert FAUVEL - Pierrick HAMON (suppléant CD22) - Damien KERMABON - Antonio LETO - David QUINTIN - Laëtitia RIVOLIER (suppléante CDVB56) - E. CORBIN (CTS)

**Assistent :** U. BOSCOLO – C. DUPEUX - C. PENNAMEN

**Les documents envoyés :**

- ✓ PV CD n°1 14/09/19
- ✓ PV CSR n°1 17/09/19
- ✓ PV CSR n°2 10/10/19
- ✓ PV CSR n°3 18/10/19

**Les documents remis :**

- ✓ PV CD n°1 14/09/19
- ✓ PV CSR n°1 17/09/19
- ✓ PV CSR n°2 10/10/19
- ✓ PV CSR n°3 18/10/19
- ✓ Fiche de poste agent de développement

**1- Approbation des PV :**

✓ PV CD n°1 14/09/19

Le PV CD n°1 est approuvé à l'unanimité

✓ PV CSR n°1 17/09/19

Peut-être faut-il modifier la date limite d'engagement vu les nombreux forfaits cette saison, ce point sera vu par la commission sportive.

Le PV CSR n°1 est approuvé à l'unanimité

✓ PV CSR n°2 10/10/19

Le PV CSR n°2 est approuvé à l'unanimité

✓ PV CSR n°3 18/10/19

Le PV CSR n°3 est approuvé à l'unanimité

**2- Journée banalisée pour un séminaire formation de la Ligue incluant inf'aux entraîneurs et aux dirigeants (sur un même site)**

Le 29 août 2020, il sera organisé un séminaire incluant l'inf'aux entraîneurs et une formation pour les dirigeants de club (se renseigner, concernant le lieu, à la base départementale de Guerlédan).

Cette formation pour les dirigeants, concernera le développement des clubs, les changements des règlements...

Intervention des dirigeants pour un partage des compétences.

L'organisation sera gérée par U. Boscolo

### **3- Refonte des méthodes de travail du CODIR avec principe d'une réunion flash mensuelle en audio / visio conférence**

Une réunion mensuelle sera instaurée le dernier samedi de chaque mois de 11h à 12h

La 1ere réunion se déroulera le 25 janvier 2020

### **4- Prise en charge par la Ligue, sous condition, via convention et sur demande, de tous les emplois mutualisés des clubs bretons (pour favoriser la professionnalisation)**

Pour établir les contrats de travail, éditer les fiches de paie.

Il est souligné que :

Pour les Côtes d'Armor, le CDOS 22 et conseil départemental le font

Pour le Finistère, le CDOS 29 le fait

Pour l'Ille et Vilaine, Profession sport le fait

Pour le Morbihan, le CDOS 56 le fait

Il est demandé un recensement des associations qui le font

### **5- Point sur le conventionnement avec CD29**

Le CD29 a signé une convention de mise à disposition avec la ligue pour K. Chantelou PSE

Le président du CD29 annonce que les stages départementaux se dérouleront désormais à Châteaulin pour une meilleure gestion financière

Le CD 29 aurait besoin d'une personne pour la gestion administratif (toutes les convocations, technique, CD, demande de subvention...)

Le local de Brest sera mis en location prochainement.

Une AG extraordinaire se déroulera le 10 janvier à Brest.

La présidente présente la candidature de Tristan Coudron (actuellement service civique à la ligue) pour le poste d'agent de développement.

Possibilité de mutualiser ce poste à 30% avec le CD29 pour les besoins de ce département.

Le CD est d'accord pour l'embauche de Tristan Coudron en tant qu'agent de développement.

## **6- Date de l'assemblée générale élective**

Samedi 27 juin 2020

## **7- Informations diverses**

✓ Aide acquisition matériel – Région Bretagne

Le dossier est à rendre pour 17 janvier 2020.

Demander au médecin régional, s'il a besoin de matériels.

La technique aurait besoin de filets de beach, voir si les CDVB sont intéressés. L'aide apportée par la Région est de 50%.

✓ Feuille de match électronique

La feuille de math électronique sera obligatoire en septembre 2020.  
Se renseigner pour un achat groupé de tablette pour les clubs.

Coupe de Bretagne

Pourquoi pas un sponsor pour récompenser les équipes ?

✓ Championnat honneur, excellence M17M

Problème avec Vannes, erreur de diagnostic de la part de la technique. Après de nombreux échanges entre les membres de la sportive, la CSR a accédé à la demande de Vannes de les réintégrer en championnat excellence.

La question se pose : faut-il continuer de demander l'avis des techniciens pour constituer les poules de niveau ?

Sur les réseaux sociaux, ont été mis des propos diffamatoires de la part d'une éducatrice de Vannes

La Présidente va adresser un courrier au Président de Vannes afin de les recevoir lui et la personne qui a proféré ces propos.

✓ Développement : création d'une commission de développement, la Présidente propose Gérard Mabilles pour être le référent. Le CD donne son accord pour la saison 2019/2020

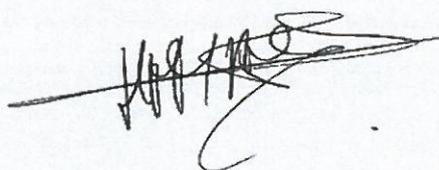
✓ Demande du REC concernant les Devoirs d'Accueil et de Formation  
Sur la réglementation quand il y a plusieurs équipes en national

Le secrétaire Général et la CRSR adresseront une réponse au REC

Le Secrétaire Général  
Gérard MABILLES



La Présidente  
Viviane LE THOMAS



Fin de séance : 13h30